CERTIFICAT VÉTÉRINAIRE OBLIGATOIRE AVANT CESSION D'UN CHIEN OU D'UN CHAT À TITRE GRATUIT OU ONÉREUX

Code rural L. 214-8 et D. 214-32-2
(Rappels : identification obligatoire avant cession, à la charge du cédant - article L. 212-10 / Interdiction de vendre un chien âgé de moins de 8 semaines - R. 215-5-1)

Vétérinaire

Nom / Prénom _____

N° national d'inscription à l'Ordre |_|_|_|_|_|

Adresse _____

_____

CP : |_|_|_|_|_| Ville : _____

Cédant

IDENTITÉ

Nom / Prénom _____

Raison sociale (le cas échéant)

_____

Adresse _____

_____

CP : |_|_|_|_|_| Ville : _____

Espèce : _____

Nom : _____

Identification électronique : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tatouage : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Type de document justifiant l'identification : _____ Date de l'identification : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Passeport européen n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Stérilisation (éventuelle) attestée par le Dr : _____

Dernières vaccinations (valences et dates) : _____

☐ **Appartient à une race** (code rural D.214-11) : Code race |_|_|_| Race : _____

- Certificat provisoire d'inscription au LOF, LOOF (ou autre livre reconnu) n° : _____
- Certificat définitif d' inscription au LOF, LOOF (ou autre livre reconnu) n° : _____
- Déclaration de portée n° : _____

☐ **N'appartient pas à une race** : Croisé ☐ Type racial : _____

- D'apparence déclaré par cédant (facultatif) : _____
- Conformité au document d'identification : Morphologie ☐ OUI ☐ NON / Type racial ☐ OUI ☐ NON

Catégorie (code rural L.211-12 : la cession d'un chien de 1re catégorie est interdite) : ☐ 2e Catégorie ☐ Hors Catégorie ☐ Non déterminé

Si catégorie non déterminée, une détermination morphologique devra être réalisée lorsque le chien aura entre 8 et 12 mois : ☐ OUI ☐ NON

Dernière évaluation comportementale (date et résultat) : |_|_| |_|_| |_|_| _____

(à renouveller au plus tard le |_|_| |_|_| |_|_|)

État de santé **apparent** lors de l'examen de ce jour*, soit le : |_|_| |_|_| |_|_|
** Il n'est fait état ici que des signes apparents à l'issue de l'examen clinique.*

Le ☐ chien, ☐ chat Nom : _____ présente à ce jour un état de santé ☐ satisfaisant, ☐ non satisfaisant

Des examens complémentaires peuvent être réalisés à la demande du cédant. On entend par « état de santé apparent de l'animal » son statut médical déterminé après un examen clinique, sans recours à des examens complémentaires.

Les conditions de réalisation de cet examen pourront être précisées, le cas échéant, dans le cadre « remarques » du présent certificat, notamment lorsque l'environnement sonore ou l'état d'agitation de l'animal pourraient influer sur l'interprétation de celui-ci.

REMARQUES : _____

_____

_____

- Ce certificat ne constitue pas un document officiel qui garantit l'appartenance à une race ou la ressemblance à l'âge adulte à une race.
- Ce certificat ne peut être opposé en cas de recours pour vice rédhibitoire.
- Ce certificat ne vaut pas garantie de l'absence de toute pathologie.
- Ce certificat à été établi en tenant compte des informations données par le cédant.

À _____, le |_|_| |_|_| |_|_|

Signature / Cachet

1*5196

- Feuillet blanc à remettre à l'acquéreur
- Feuillet jaune à remettre au cédant
- Feuillet bleu pour les archives du vétérinaire